

Québec, le 4 novembre 2011

Aux gestionnaires des bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial
Aux gestionnaires des services de garde en installation

Objet : Épidémie de rougeole au Québec

Madame, Monsieur,

Depuis le début de l'année 2011, environ 750 cas de rougeole ont été rapportés au Québec. Les milieux scolaires sont particulièrement propices à la transmission de la rougeole. Les groupes les plus touchés sont les jeunes âgés de 10 à 19 ans, suivis des 5 à 9 ans. En amont de ces clientèles, se trouvent des enfants de 0 à 5 ans qui fréquentent les services de garde.

En novembre, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), en collaboration avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), organise une campagne de rattrapage de la vaccination contre la rougeole en milieu scolaire pour freiner les éclosions de rougeole au Québec. Il s'agit d'identifier les élèves et le personnel qui ne sont pas adéquatement protégés contre la rougeole afin de leur offrir la vaccination.

La rougeole est une maladie très contagieuse causée par un virus qui se transmet facilement par voie aérienne et qui est évitable par la vaccination. D'une durée allant de une à deux semaines, la rougeole se manifeste par un ensemble de symptômes dont la fièvre, la toux, l'écoulement nasal, la conjonctivite et des rougeurs cutanées. Les complications les plus fréquentes de la rougeole sont les otites et les infections pulmonaires.

La rougeole n'est pas une infection banale. Elle peut occasionner des complications, dont certaines graves comme une encéphalite (1 cas sur 1000) et même le décès (1 cas sur 3000). L'encéphalite entraîne des dommages cérébraux permanents dans 25 % des cas et le décès dans 15 % des cas. Environ 10 à 15 % des cas nécessitent une hospitalisation.

Malgré que la médecine ait fait des bonds prodigieux au niveau du traitement de nombreuses maladies, les taux de morbidité et de mortalité de la rougeole demeurent constants dans le temps. L'éclosion actuelle en France en fournit un exemple éloquent : sur environ 14 500 cas déclarés jusqu'en août 2011, on dénombre seize encéphalites et six décès consécutifs à la rougeole.

Collaboration des services de garde éducatifs à l'enfance

Puisque la rougeole constitue un risque sérieux pour la santé et qu'elle est très contagieuse, nous vous rappelons l'importance de faire vérifier les carnets de vaccination autant pour les travailleurs que pour les enfants afin de s'assurer que tous soient protégés contre la rougeole. La vérification du carnet de vaccination peut être faite par votre médecin ou par une infirmière de votre Centre de santé et de services sociaux (CSSS). Le calendrier habituel de vaccination comprend deux doses de vaccin rougeole, rubéole et oreillons : une à 12 mois et une autre à 18 mois. Il est à noter que les personnes nées avant 1970 sont considérées comme protégées contre la rougeole.

Comme la rougeole se transmet facilement, il faut recommander aux personnes qui présentent des symptômes qui s'apparentent à ceux de la rougeole de demeurer à la maison. En fonction de la situation épidémiologique, afin de protéger les personnes à risque ainsi que celles de leur entourage, il est possible que, sur recommandation de la Direction de la santé publique, vous ayez à aviser les personnes non protégées contre la rougeole de rester à la maison si des cas surviennent au service de garde et ce, pendant la durée de l'éclosion plus quatorze jours après le dernier cas contagieux dans l'établissement.

Pour en connaître davantage sur la rougeole, incluant les détails sur les vaccins requis selon l'âge pour se protéger de la rougeole, référez-vous au « Bye-Bye Les microbes-Spécial rougeole » au : <http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/Bye-Bye-Vol14no3ete2011-rougeole.pdf> ou encore au site Internet du Ministère au : <http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/vaccination/index.php?rougeole>.

Vous remerciant de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint aux
services de garde éducatifs à l'enfance
Ministère de la Famille et des Aînés

Jacques Robert

Le sous-ministre adjoint et Directeur
national de santé publique
Ministère de la Santé
et des Services sociaux

Alain Poirier

c. c. M^{me} Line Bérubé, sous-ministre, ministère de la Famille et des Aînés
M. Jacques Cotton, sous-ministre, ministère de la Santé et des Services sociaux

N/Réf. : 11-SP-00959